



**HAL**  
open science

# Terminologie du secret et secret de la terminologie : aspects de la langue spécialisée économique

Catherine Resche

► **To cite this version:**

Catherine Resche. Terminologie du secret et secret de la terminologie : aspects de la langue spécialisée économique. Rosalind Greenstein. Regards linguistiques sur le secret, L'Harmattan, pp.117-143, 2001, 2-7475-1512-5. hal-04076173

**HAL Id: hal-04076173**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04076173v1>**

Submitted on 20 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Terminologie du secret et secret de la terminologie : aspects de la langue spécialisée économique

Catherine RESCHE  
Université Paris 2 – Panthéon – Assas

*« I know you believe you understand what you think I said,  
but I am not sure you realise that what you heard is not what I meant. »*  
Alan Greenspan, Président de la Réserve Fédérale américaine.

## Introduction

Cette étude sur les rapports entre secret et terminologie a pour but de corriger un certain nombre d'idées préconçues en se faisant l'écho de l'évolution que connaît l'activité terminologique à l'heure actuelle. Dans le but de délimiter le cadre de l'analyse, je commencerai par un inventaire des mots clés inspirés par les six lettres du terme « secret ». Ceci me permettra de passer en revue les idées maîtresses qui ont présidé à ce travail et que je développerai par la suite.

**S** comme Savoir, Séduire, Sens, Stratégie ou encore, « Savoir utiliser une stratégie pour garder la maîtrise du sens tout en séduisant l'auditoire ».

**E** comme Expression, Echanges, Evolution : quand les termes censés assurer la clarté des échanges prennent des libertés avec la monosémie pour se faire l'expression de l'évolution des techniques et des théories.

**C** comme Convention, Communication, mais aussi Code, Club ou encore Contradiction, Convaincre, et Cacher : la terminologie peut être vue, d'une part, comme un ensemble d'expressions conventionnelles, visant les échanges et le partage des connaissances ; elle peut, d'autre part, être perçue comme un code réservé à des initiés, de sorte que ceux qui n'ont pas accès à ce code se voient refuser l'entrée dans le « club » ainsi constitué. Il arrive toutefois que la terminologie soit en contradiction avec les principes qui l'ont fondée, particulièrement lorsque les termes conçus pour clarifier le message sont utilisés pour cacher une partie de l'information ou habilement mis à profit pour influencer et convaincre.

**R** comme Rite, mais également Rideau. Les termes conventionnels sont un rite obligé pour qui désire se faire accepter par la communauté de spécialistes ; cependant, un terme peut en cacher un autre, et le « terminologiquement correct » jette parfois un voile pudique, voire un épais rideau, sur le message, ce qui entrave la bonne compréhension du discours.

**E**, à nouveau, comme Euphémisme ou Extérieur : ce qui est dit peut être savamment entouré de mystère et ce qui reste en surface demande à être creusé pour que les sous-entendus soient envisagés et que la véritable intention du message soit comprise.

**T** comme Transparent, mais aussi comme Taire ou Trahir, et comme Théorie de la Terminologie. Un rappel des fondements de cette théorie s'impose pour mesurer la distance qui sépare théorie et pratique, prescription et description, normalisation et usage, et pour comprendre comment des termes censés être transparents et univoques peuvent être détournés

de leur sens, afin de servir l'intention du locuteur, nuancer, atténuer les propos, d'une certaine manière trahir leur vocation première qui est de dénommer précisément, en bannissant toute ambiguïté.

L'ensemble des notions évoquées à l'occasion de ce tour d'horizon fait inmanquablement ressortir une bipolarité qui demande à être analysée : d'une part, la conception traditionnelle d'une terminologie transparente et univoque et, d'autre part, l'approche plus récente d'une terminologie qui n'exclut pas la polysémie, l'équivoque, le clair-obscur, voire l'opacité. J'essaierai de démontrer qu'il n'y a pas deux types de termes inconciliables, ni deux approches diamétralement opposées, mais que l'on peut parler de *continuum*, en fonction des contextes, des besoins et de l'environnement linguistique, culturel et social. Il va de soi que j'appuierai mes propos sur des exemples tirés du domaine économique en anglais, puisque je m'intéresse à ce domaine depuis un certain nombre d'années.

### **1. Où la notion de secret semble difficilement compatible avec celle de terminologie : l'approche théorique normative et la tradition wüsterienne**

On attribue traditionnellement l'origine de la doctrine terminologique à Wüster mais on oublie que les premières pierres qui ont servi de base à la construction de la théorie ont été posées dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle par William Whewell (1847 :1) lorsqu'il écrivit :

[...] almost every step in the progress of science is marked by the formation or appropriation of a technical term. Common language has, in most cases, a certain degree of looseness and ambiguity; as common knowledge has usually something of vagueness and indistinctness. [...] when our knowledge becomes perfectly exact and purely intellectual, we require a language which shall also be exact and intellectual; which shall exclude alike vagueness and fancy, imperfection and superfluity; in which each term shall convey a meaning steadily fixed and rigorously limited.

Ce sont, en fait, les grandes lignes de la théorie formalisée ensuite par Wüster qui sont ici résumées. Cette démarche normative a été diversement décrite par les observateurs. Ainsi, pour Sager (2000 : 49), « la terminologie représente un complément, voulu par l'homme, à la langue naturelle [...], un correctif destiné à compenser le caractère flou et imprécis des mots de la langue générale. » De manière plus imagée, Slodzian (2000 : 64) remarque que la terminologie a été « conçue comme un rempart contre la polysémie en vue de perfectionner la langue naturelle et de la 'rendre sûre' ».

Pour prendre la véritable mesure de ce que l'on peut appeler la tradition wüsterienne, il faut avoir à l'esprit le contexte dans lequel elle a été pensée et les besoins auxquels elle était censée répondre : il s'agissait de fournir aux spécialistes, techniciens et ingénieurs des outils de communication fiables dans des domaines techniques ou des sciences dites « dures ». La grande ambition de Wüster était même de tendre vers l'établissement de terminologies universellement utilisées par les milieux professionnels. Le cadre et le milieu de la normalisation technique dans lesquels la terminologie a vu le jour l'ont donc inévitablement marquée. De toute évidence, à ce stade, il apparaît difficile d'envisager des liens quelconques avec le secret puisque la priorité est donnée expressément à la clarté et la transparence. Dans la mesure où la terminologie est conçue pour structurer les connaissances, en donner une représentation précise et en assurer le transfert, il fallait assurer aux dénominations des références fixes. Cette volonté normative et unificatrice suppose une intervention consciente sur les dénominations et vient en écho au courant de pensée illustré entre autres par des

philosophes tels que Platon, Descartes ou encore Russell : la langue, créée délibérément, représente un outil qui, en organisant les connaissances, peut servir à façonner le monde et peut avoir un impact sur une communauté ou sur la société dans son ensemble. On relèvera, en outre, le désir de donner à la terminologie, dès le départ, un statut de discipline indépendante d'autres disciplines voisines — (linguistique, par exemple, et plus particulièrement la lexicologie (Cabré 1998 : 62 *et sq.*) — car de cette position découlent le besoin ressenti par les théoriciens d'affirmer nettement la spécificité du terme par rapport au mot et leur souci d'ériger cette différence en principe.

En conséquence, pour atteindre le but recherché de dénominations sans équivoque qui se limitent à la dénotation, on prône précision et concision et l'on s'attache à garantir la monosémie du terme. Il en découle que, dans la majorité des cas, les désignations sont considérées comme des étiquettes apposées sur des concepts (Felber 1987 : 82)<sup>1</sup>. Pour assurer cette monosémie, Wüster préconise la délimitation de domaines d'appartenance clos et étanches : un terme n'est pas en relation avec un contexte mais avec un domaine qui constitue son champ conceptuel. Pour les tenants les plus durs de la doctrine, le terme est au service du concept et la terminologie n'est pas concernée par la morphologie, ni par la syntaxe, ce qui explique l'adoption de formes lemmatisées<sup>2</sup> pour l'enregistrement des termes. Ni la cooccurrence des termes, ni leur environnement textuel plus large ne sont pris en compte et c'est naturellement l'approche onomasiologique<sup>3</sup> qui est privilégiée. Il convient de rappeler que « l'école de Vienne visait d'abord à établir un accord sur les notions avant de chercher à les désigner » (Van Campenhout 2000 : 145). En revenant sur l'étymologie du mot « terme », Opitz (1983 : 60) résume de manière imagée et fort juste le processus de contrôle volontaire de la langue qui vise à assurer la fixité sémantique des termes :

[...] all terms aim at one common quality: a rigidly fixed obligatory range of meaning. And this is precisely the significance of the expression « term ». As *terminus*, it denotes the end in a line of changes and developments from which it is now safely – if forcibly – removed. In a living language, terms are as incongruous as are the rocks lined up along fields in an open landscape, impediments to plant growth and stumbling blocks as well to all who would like to move about freely. Yet fixed in their places and guarded as property markers they help to keep human affairs in order. What terms represent is the inventory, or nomenclature, of their underlying area of specialised pursuit.

Il faut noter que *terminus*, qui renvoie à l'idée de limite, traduit également le fait que le sens du terme est délimité par les rapports qu'il entretient avec les autres termes d'un même domaine. Il ressort que la répartition en domaines est artificielle, mais indispensable pour soutenir la thèse de la monosémie puisqu'elle permet alors d'invoquer l'homonymie là où les lexicologues parleraient de polysémie. Le secret de la théorie ainsi construite est bien de préserver des cloisons étanches entre domaines et de considérer, comme l'ont fait les émules de Wüster, qu'il existe une correspondance stable et univoque entre le signe et son sens.

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, l'idéal du terme, pour Wüster, est le nom propre, précisément parce qu'il est purement référentiel.

<sup>2</sup> La lemmatisation est l'opération qui consiste à choisir, parmi toutes les formes d'un même mot, celle que l'on retiendra comme mot-vedette dans un dictionnaire et qui les représentera toutes (Tournier 1991 : 78). On parle également de « forme canonique ».

<sup>3</sup> L'étude des rapports entre signifiant et signifié a deux aspects méthodologiques, selon que l'on part du signifiant (sémasiologie) ou du signifié (onomasiologie) (Tournier 1991 : 133).

Toutefois, au vu des changements qui bouleversent notre société, il semble désormais difficile de soutenir certains des principes fondateurs de manière aussi catégorique. Pour autant, mon intention n'est pas, pour sacrifier à une mode que suivent un trop grand nombre de chercheurs actuellement, de critiquer sans nuance les principes de Wüster et de les rejeter en bloc. Je pense qu'il convient, au contraire, de faire raisonnablement la part des choses et de reconnaître le travail réalisé afin de construire à partir des éléments acquis et d'ouvrir d'autres voies. Il va de soi que, sans les bases établies, l'évolution actuelle n'aurait pu voir le jour.

## **2. Où la réalité remet en cause un certain nombre de principes**

Le rythme de plus en plus soutenu des avancées techniques et des progrès scientifiques et l'évolution qui s'en suit conduisent inévitablement à un élargissement des horizons et à une révision de certains concepts. Parallèlement, certains des principes énoncés par les théoriciens de la terminologie résistent mal à la confrontation des transformations qui affectent notre société.

### ***2.1 De l'étanchéité à la perméabilité des domaines***

Le premier point qui semble poser problème par sa grande rigidité est la division en domaines clos. Souvenons-nous d'ailleurs que la répartition d'origine en domaines est arbitraire, donc subjective. Or, on assiste, actuellement, à une interpénétration croissante des domaines. Dans le monde économique, par exemple, certaines barrières traditionnelles qui séparaient les activités bancaires d'autres secteurs comme l'assurance sont désormais tombées. Le terme *bancassurance* est révélateur de cette évolution, mais on peut également citer les *financial conglomerates*, *financial supermarkets* ou encore *financial bazaars*, qui évoquent la concentration d'un grand nombre de services financiers sous un même toit. Les grands cabinets d'experts comptables ont aussi été tentés par la pluridisciplinarité : une terminologie réunie dans ce domaine doit désormais s'ouvrir à tout ce qui concerne l'audit financier, mais également le conseil juridique et, ce qui peut paraître étonnant, le conseil en recrutement. On s'aperçoit de la nécessité de tenir compte de ces glissements entre sous-domaines à l'intérieur d'un même domaine plus large qui est celui de l'économie.

Ce phénomène d'interpénétrabilité se retrouve également d'une spécialité à une autre, comme c'est le cas pour l'économie et l'environnement. On parle d'ailleurs d'économie de l'environnement et dans ce cas, la flexibilité doit se concevoir à un autre niveau : en effet, non seulement, si l'on prend le point de vue de l'économie, la terminologie va s'enrichir d'un certain nombre de termes extérieurs au domaine économique, à l'origine, mais cette « terminologie d'interface » (Resche 2000 : 629) va devoir fluctuer en fonction des besoins des utilisateurs et des connaissances qu'ils ont de l'un et l'autre domaines. Si l'on veut faire œuvre utile, il conviendra alors de concevoir une terminologie à dimensions variables. Au fur et à mesure que les économistes élargissent le champ de leurs préoccupations, on voit ainsi la terminologie économique accueillir des termes à la croisée des chemins entre diverses sciences : *bionomics*<sup>4</sup>, *green accounting* en sont d'autres exemples, avec leurs terminologies d'interface correspondantes.

---

<sup>4</sup> Les chercheurs du groupe Bios Group LP (partenariat entre Ernst & Young et le biologiste Dr. Stuart Kauffman) s'intéressent actuellement aux apports possibles de la biologie à l'économie, et certaines études prédisent l'avènement d'une nouvelle ère, celle de la *bioeconomy*, après l'*infoeconomy*. Ceci donne lieu à des néologismes tels que *econosphere*, par exemple, qui véhiculent des concepts et des outils d'analyse empruntés à la biologie et appliqués à l'économie. C'est véritablement une nouvelle conception de l'économie qui est envisagée, et plus spécialement dans le domaine de la gestion des entreprises, des ressources humaines et en matière de concurrence et de productivité.

De manière générale, si de nouvelles découvertes ou études ont pour résultat de remettre en cause et transformer la structuration des connaissances, il semble souhaitable que les ensembles de termes qui constituent une terminologie donnée soient revus pour refléter la réalité. La nécessité de trouver de nouvelles désignations pour rester en phase avec le progrès des sciences et des techniques conduit inévitablement à un renouvellement de la terminologie et à la disparition de désignations plus anciennes, disparition qu'il est tout aussi important de signaler que l'apparition de néologismes. On peut difficilement nier cet aspect dynamique et évolutif de la terminologie. Il apparaît donc que les domaines ne sont pas figés, ni étanches, mais au contraire flexibles et perméables, ce qui peut contribuer à introduire un certain flottement par rapport aux ensembles clairement établis que les théoriciens avaient cherché à préserver.

## ***2. 2 Le terme est-il systématiquement monosémique ?***

Le deuxième sujet de réflexion concerne le principe initial de monosémie et de monoréférentialité du terme. Certaines observations montrent que même en langue spécialisée, non seulement un seul terme peut renvoyer à plusieurs référents, mais plusieurs dénominations peuvent se rencontrer qui renvoient à un même référent. Le premier phénomène est à l'œuvre dans le verbe *spread* en matière de finance, puisque, selon le contexte, mais pourtant à l'intérieur d'un même sous-domaine, il peut correspondre à la notion de « spéculer sur les écarts de cours en Bourse » comme à celle de « répartir les risques » en termes d'investissement. On citera également le verbe *float* qui s'applique aussi bien au registre des monnaies qu'au registre des entrées en Bourse. Un dernier exemple, celui de *floor*, est, lui aussi, révélateur, puisqu'il renvoie à trois notions. Selon les cas, il peut s'agir d'un « cours plancher », d'un « contrat de fixation d'un taux d'intérêt plancher sur le marché de gré à gré » (par opposition à un *cap*) ou encore d'une bourse traditionnelle et l'on parle alors de « corbeille ». Si vraiment, le terme était une étiquette apposée sur une notion, il devrait s'imposer sans qu'il soit utile de se référer au contexte pour faire la différence entre les acceptions évoquées. Or, il n'en est rien : la monosémie n'est pas systématiquement assurée, d'où la nécessité de s'intéresser à la phraséologie, au contexte textuel et au contexte plus large, points examinés plus loin.

Pour illustrer le second phénomène, le cas des fonds communs de placement est assez parlant. Il existe, en effet, deux dénominations pour un même référent : « *mutual funds* » et « *Regulated Investment Companies* » (*RICs*). Il apparaît que le choix de l'une ou l'autre appellation est révélateur du contexte dans lequel chacune est utilisée, ce qui tend à prouver que le terme n'est pas neutre. On notera que le premier terme correspond à la dénomination spécialisée largement utilisée en américain, alors que l'anglais aura recours à *unit trust*, ce qui souligne au passage l'existence de variantes géographiques. Le second terme, quant à lui, insiste davantage sur le côté technique et traduit le statut fiscal de ces fonds :

The technical name for a mutual fund is a Regulated Investment Company (RIC), compliant with Subchapter M of the Internal Revenue Code. Mutual funds aren't tax-paying entities because of the special tax provisions that apply to RICs. Instead, mutual funds serve as a financial conduit much like a partnership. Earnings pass directly through to shareholders who report individual earnings information on their own tax returns. (*Strategic Finance*, April 2000, [The Daily Net Asset Value of a Mutual Fund](#))

Devant ces divers termes censés renvoyer à une même notion, on est donc en droit de penser que le choix n'est pas fortuit et que ces termes sont choisis en fonction du trait sur lequel on veut insister, en fonction du public cible et du point de vue adopté par leur utilisateur.

### **2. 3 Les limites de l'axe synchronique**

De toute évidence, la subdivision artificielle en sous-domaines dans le simple but de défendre la thèse de la monosémie du terme est devenue irréaliste à l'heure actuelle. De la même façon, si le parti pris de l'axe synchronique a permis par le passé d'écarter la question de l'existence d'appellations concurrentes, une telle position semble trop systématique : en effet, le facteur temps peut difficilement être ignoré à notre époque où les changements s'opèrent à un rythme accéléré. Le cas des termes aussi répandus que *depression* et *recession* est, à cet égard, révélateur. En effet, au 19<sup>e</sup> siècle, et jusque dans les deux premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, dès qu'on évoquait une contraction économique, on avait recours au terme *depression*. Le terme *recession* est en fait apparu depuis la crise de 1929, pour éviter d'employer *depression*, trop évocateur du traumatisme de la Grande Dépression. *Recession* correspond bien à une définition précise<sup>5</sup>, mais ses auteurs soulignent que les deux termes ont en commun bon nombre de caractéristiques, et ajoutent que la différence n'est qu'une question d'intensité. Il y a place, on s'en doute, pour la subjectivité et la prise en compte de l'impact psychologique de tels termes sur le public. D'ailleurs, même *recession*<sup>6</sup> est utilisé avec parcimonie, et l'on aura volontiers recours à des euphémismes comme *downturn*, plus vague, ou, mieux encore, *correction*. De la sorte, on s'aperçoit que le terme n'est pas purement dénotatif mais aussi connotatif, qu'il n'est pas figé, mais dynamique, appelé à évoluer sous la pression de divers facteurs ou modes. On peut donc dire du terme qu'il est « réactif » (Depecker 2000 : 92).

### **2. 4 Normalisation : de la prescription à la recommandation**

S'il est important de prendre la mesure de l'aspect connotatif des termes, c'est aussi pour assurer une meilleure chance aux néologismes de s'implanter, d'être acceptés par une majorité d'utilisateurs. Ceci conduit à envisager la langue sous un autre angle : il ne s'agit plus de l'appréhender comme un matériau que l'on peut façonner à loisir, mais de la considérer, au contraire, comme un élément actif et souverain puisqu'elle impose son verdict par l'usage. Nous savons tous que certains termes normalisés sont délaissés par le public qui tranche en dernier ressort. D'ailleurs, il faut noter que les positions ont évolué, au point que, plutôt que de chercher à imposer des termes nouveaux, on se contente désormais d'émettre des recommandations.

À juste titre, Yves Gambier (1991 : 33) remarque qu'on ne peut pas faire « comme si la communication dite spécialisée était atemporelle, ahistorique, asociale ». Sans être certain du succès ou de l'insuccès d'un terme nouveau, il importe donc de prendre le pouls du public cible afin d'éviter de heurter les sensibilités ou de choquer en choisissant un terme à connotation trop marquée pour telle ou telle raison. La normalisation forcée a montré ses limites, précisément parce que le terme imposé, conçu comme une simple étiquette, était mal

---

<sup>5</sup> Samuelson, P. & W. Nordhaus (1998: 433): « The precise definition of a recession today is a period in which real GNP declines for at least two consecutive calendar quarters »

<sup>6</sup> On peut lire, à ce sujet, dans l'hebdomadaire *The Economist* du 3 mars 2001, sous le titre évocateur : Don't mention the R-word, le commentaire suivant, plein d'humour : « The popular definition – two consecutive quarters of decline – is too crude. It might make more sense to define a recession as a period when the unemployment rate rises by at least one percentage point – that is, when GDP growth falls significantly below its potential rate. Alternatively, there is a less technical solution. When your neighbour loses his job, it's a slowdown. When you lose your job, it's a recession. When an economist gets sacked, that's a depression. »

perçu sur le terrain. Un terme doit pouvoir trouver sa place naturellement dans un contexte et il convient dès le départ d'envisager son insertion dans les divers niveaux de discours possibles sur un même thème. Auger (1994 : 48) résume bien la situation en soulignant que

« les communications socioprofessionnelles offrent divers niveaux langagiers à leurs locuteurs selon leur position dans le système. L'aménagement terminologique doit prendre en compte cette stratification, conséquence de la diversité des productions discursives, et la gérer. Corollaire : il est illusoire de vouloir implanter des terminologies uniques de type standard »

### **3. Où terminologie et secret ne semblent plus antinomiques : le jeu de la transparence et de l'opacité.**

Les questionnements suscités par certains principes dont la rigidité est prise en défaut par la pratique ont permis d'introduire des notions clés telles que flexibilité, perméabilité des domaines, approche textuelle, prise en compte du contexte social, psychologique, culturel, valeur connotative du terme, autant d'aspects qui permettent d'envisager les rapports entre terminologie et secret sous un autre angle. Il semble, en effet, que la terminologie apporte à la fois ombre et lumière au message.

Il suffit de considérer un exemple très simple, celui de la terminologie propre à une entreprise et de se poser la question de sa motivation. Au chapitre de la transparence, nous pouvons inscrire le souci de partager un certain nombre d'outils de communication pour faciliter les échanges : en fixant les dénominations, en contrôlant les termes utilisés, on évite les malentendus. À un autre niveau, grâce aux normes établies, on réduit le risque d'erreur grossière et on garantit la sécurité : il est certain qu'un technicien de maintenance aéronautique, par exemple, doit pouvoir disposer d'un « texte sans ambiguïté qui ne lui pose aucun problème d'interprétation dans le déroulement de ses tâches » (Wiegandt 1995 : 18). Une terminologie bien gérée, cohérente, constitue également une vitrine de l'entreprise pour les clients et fournisseurs, ainsi que pour les concurrents : elle reflète le savoir-faire et ne peut qu'améliorer la réputation des produits. Au chapitre du clair-obscur, on peut citer le fait que la terminologie sert subrepticement les intérêts de l'entreprise, en créant une culture d'entreprise qui cimente les liens entre ses membres et en façonnant leur manière de voir les choses, ce qui peut contribuer à augmenter productivité et profit. Au chapitre de l'opacité, on peut penser que, quand le besoin s'en fait sentir, au sein du département Recherche et Développement, les dénominations propres à l'entreprise permettent de brouiller les pistes pour les concurrents éventuels et de refermer le « club entreprise » sur lui-même pour garder momentanément le monopole de l'information, de la découverte, etc. Il s'agit alors d'une stratégie qui, par définition, relève du secret.

En élargissant quelque peu le point de vue, on peut dire par expérience que l'une des conditions pour être accepté et reconnu par ses pairs est de respecter les conventions terminologiques et les normes langagières caractéristiques du groupe, qu'il s'agisse de groupes socioprofessionnels ou socioculturels. Une terminologie donnée est à la fois un laissez-passer si elle est utilisée de manière appropriée et cause de rejet si elle n'est pas respectée. D'une part, elle constitue, pour les initiés, un ensemble d'outils dont l'usage facilite la communication, d'autre part, pour les étrangers au groupe, elle est ressentie comme un jargon des plus obscurs, dont ils n'ont pas la clé. Encore une fois, on peut considérer que la terminologie a deux visages.



De ce fait, s'initier à une terminologie requiert une certaine vigilance : certains termes peuvent, en effet, être trompeurs, même sans intention initiale. Par exemple, un terme comme *hedge fund*<sup>7</sup> a cessé d'être transparent au fil du temps, mais il évoquait bien, à sa création au début des années 50, la notion de « couverture contre le risque », donc de protection, suggérée par *hedge*. Il s'agissait, en effet, de fonds de placement qui combinaient des techniques d'investissement permettant de se protéger contre le risque de pertes quelle que soit la direction que prenait le marché. Or actuellement, ce terme est totalement opaque si l'on n'y prête pas attention, car il renvoie, bien au contraire à des fonds hautement spéculatifs. Même des termes comme *hyperinflation* et *stagflation* ne sont pas aussi limpides qu'il n'y paraît. Chacun, il est vrai, peut être clairement décomposé et le choix de chaque formant étant motivé, il ne semble pas difficile au premier regard de comprendre à quoi ils correspondent. Dans *hyperinflation*, le préfixe *hyper* est communément utilisé pour donner l'idée de grandeur exagérée et le terme *inflation* est déjà connu, de sorte que l'on conclut aisément à l'évocation d'un taux inflationniste très fort. Quant au mot-valise *stagflation*<sup>8</sup>, créé expressément en fonction d'une conjoncture économique nouvelle, il est logiquement la combinaison des termes *stagnation* / *inflation*, et en ce sens donne également l'impression de transparence. Mais c'est bien d'une impression qu'il faut parler car on pourrait être tenté d'utiliser *hyperinflation* dès que l'on juge que le taux d'inflation est trop fort alors qu'il faut un taux de 50% d'inflation par mois pour pouvoir parler d'hyper-inflation. De son côté, le terme *stagflation* ne renvoie pas à une simple situation de stagnation économique et il faut être en possession de la définition exacte pour l'employer à bon escient : il s'agit d'une période pendant laquelle les taux de chômage et d'inflation augmentent simultanément. Ces deux termes sont donc faussement transparents au regard de la théorie du terme idéal, pour laquelle la dénotation devrait être suffisamment transparente pour permettre la compréhension du terme par référence à d'autres termes à l'intérieur d'un domaine de connaissance donné. Pour Sager (1981: 212),

A terminological system should ideally be constructed in such a way that it is transparent in its reflection of the knowledge structure, so that inference about the reference of an unknown term are possible on the basis of its form alone.

Si l'on considère l'exemple des termes « organisme de placement collectif en valeurs mobilières » / *Undertaking for collective investment in transferable securities*, il est vrai que les longs syntagmes se rapprochent davantage des définitions, ce qui facilite le décodage, mais il est vrai également que la tendance naturelle à l'économie de langage poussera à recourir plus fréquemment aux sigles OPCVM / UCITS, qui sont nettement moins transparents. On entrevoit ici les limites de la transparence du terme idéal.

Un exemple relevant d'une catégorie bien différente, mais suffisamment présente pour qu'on s'y arrête est celui de termes tels que *flat curve* (emprunté aux mathématiques) ou encore *neutral bias*, qui sont des oxymores. Par l'ambiguïté qu'ils entretiennent, ces termes posent problème : ils sont en contradiction avec leur vocation première qui est, théoriquement,

---

<sup>7</sup> On peut lire au *B.O. n°14* du 8 avril 1999, dans la rubrique Vocabulaire de l'Économie et des Finances, la définition suivante d'un « fonds spéculatif », terme recommandé en équivalence à *hedge fund* : Fonds d'investissement à haut risque portant principalement sur des produits à effet de levier particulièrement élevé, c'est-à-dire permettant, pour des mises limitées, d'opérer sur des montants beaucoup plus importants, mais avec des risques considérables.

<sup>8</sup> Selon Samuelson & Nordhaus (1998 : 757) *stagflation* correspond à la définition suivante : « A term, coined in the early 1970s, describing the coexistence of high unemployment, or stagnation, with persistent inflation. Its explanation lies primarily in the inertial nature of the inflationary process. »

d'œuvrer dans le sens de la clarté. Comment une courbe peut-elle être droite ou plate ? Et comment peut-on être neutre quand on prend position par rapport à un sujet donné ? Pourtant, nous sommes bien en présence de termes, le premier étant technique et utilisé pour commenter des graphiques, le deuxième représentant ce que l'on peut appeler un « terme de discours », de discours spécialisé bien évidemment, puisqu'il décrit la position de la Banque Centrale américaine en matière de politique monétaire quand cette dernière estime qu'il n'y a pas lieu d'intervenir sur les taux d'intérêt.

C'est précisément à partir du moment où l'on envisage les termes en discours que l'on se rend compte que le jeu de la transparence et de l'opacité n'est pas seulement le fait de glissements de sens au fil du temps ou de termes involontairement trompeurs, mais qu'il peut également être mis en œuvre sciemment. Dans tout échange social, dans tout discours, il y a un message, un émetteur, un ou des récepteurs, et il est important de replacer les termes dans leur environnement langagier afin d'analyser les tensions qu'ils peuvent subir et de s'intéresser, par exemple, à l'aspect psychologique et aux réactions émotionnelles que le discours peut engendrer. C'est ainsi que, par souci de ménager l'interlocuteur, on est amené à élever au statut de termes conventionnels des euphémismes à caractère métaphorique tels que *slimming* ou *lean management*, dans le contexte de la gestion de l'entreprise et des ressources humaines. Ces termes de discours sont choisis dans le but d'éviter d'autres termes trop directement évocateurs de compression de personnel et de chômage. Dans la même veine, *rightsizing*, qui a remplacé *downsizing*, dont la connotation était jugée encore trop négative, donne l'impression de limpidité, mais déplace habilement le point de vue sur ce qui constitue la bonne taille pour l'entreprise, en laissant dans l'ombre les moyens à utiliser pour faire perdre quelques kilos à cette même entreprise, au prix de licenciements. Il y a dans ce type de termes un flou bien orchestré qui, en dépit d'un voile pudique dicté par le souci d'être « socialement, politiquement et terminologiquement correct » relève d'une volonté d'opacifier le message. Assurément, un recensement et une analyse de tels termes constitue un formidable terrain d'investigations sur les modes, les rapports humains et les changements qui affectent la société. Les termes peuvent donc servir de marqueurs, de témoins quant à l'évolution des mentalités, ce qui confirme ce qui a été dit de la nécessité d'envisager une approche également diachronique de la terminologie, source de renseignements d'ordre sociolinguistique et même historique qu'il ne faut pas négliger.

Maintenant que les spécialités s'ouvrent de plus en plus largement et rapidement vers les cercles moins spécialisés, voire non-spécialisés, il faut s'intéresser à la façon dont les termes sont utilisés à différents degrés de vulgarisation et concevoir qu'une terminologie bien dosée et savamment intégrée au discours permet de garder la maîtrise de l'information. Les autorités monétaires américaines, par le discours officiel de la Banque Centrale, la Réserve Fédérale, nous en offrent un exemple parlant. En effet, le 21 décembre 2000, dans un souci de plus grande transparence, le choix d'une nouvelle formulation a été officiellement annoncé pour rendre compte de la direction possible de la politique monétaire. La position du *Federal Open Market Committee (FOMC)* sera désormais annoncée comme suit, en se tenant, selon les cas, à l'une des trois options entre crochets :

Against the background of its long-run goals of price stability and sustainable economic growth and of the information currently available, the Committee believes that the risks are [balanced with respect to prospects for both goals] [weighted mainly toward conditions that may generate heightened inflation pressures] [weighted mainly toward conditions that may generate economic weakness] in the foreseeable future.

Nous sommes ici au sein même d'un discours spécialisé visant un public hétérogène, composé de spécialistes, semi-spécialistes et de tout citoyen non-spécialiste, mais susceptible de réagir aux annonces de mesures risquant de l'atteindre dans sa vie quotidienne : resserrement du crédit, inflation, récession, chômage, etc. Conscientes de l'impact potentiel qu'un tel discours peut avoir et des réactions de panique potentiellement dévastatrices, les autorités ont pesé chaque terme, chaque mot, les entourant de nuances au point que la frontière entre termes et mots devient plus floue. On notera les précisions apportées : rappel des buts visés à long terme, précaution concernant des informations jugées lacunaires (la décision est fondée sur les informations actuellement disponibles), choix lexical d'un verbe comme *believe*, choix syntaxique pour ce qui est de l'expression de la probabilité (*may generate*), image de la balance qui penche plutôt d'un côté ou d'un autre (*weighted mainly toward*), ce qui n'exclut pas la possibilité que les deux risques soient présents, mais insiste simplement sur le fait que l'un est plus fortement ressenti que l'autre, et enfin la touche finale qui suggère l'idée d'un horizon nécessairement flou en matière de prévisions. La notion évoquée par *foreseeable future* est inévitablement élastique et dépend largement de la conjoncture économique qui peut se retourner plus ou moins rapidement. Il faut noter que les termes spécialisés se trouvent presque dilués dans ce discours : selon les récepteurs, ils ne seront pas compris avec la même précision : *sustainable growth*, *inflation pressures*, *economic weakness* ne recouvrent certes pas les mêmes notions pour un gérant de fonds de placement, un chef d'entreprise, un journaliste économique, un petit porteur ou l'homme de la rue. Peut-on vraiment parler de clarté dans cet exemple précis alors que chacun doit s'efforcer de décoder, avec les moyens qui sont à sa disposition, un message volontairement flou ? Il s'agit ici d'un cas extrême, mais révélateur de la nécessité qu'il y a à tenir compte du discours et de ses acteurs, c'est-à-dire les émetteurs du message autant que les récepteurs. La citation qui figure en tête de cette étude est, à cet égard, révélatrice du style adopté par le président de la Réserve fédérale en personne, qui est passé maître dans l'art de mobiliser toutes les ressources de la langue pour entourer son discours du flou nécessaire tout en donnant l'impression de fournir un maximum d'informations au point que l'on parle de *fuzzy transparency* pour qualifier ce discours si habile et si particulier qu'il a mis au point. Il est difficile dans ce cas de se limiter aux seuls termes, et de les extraire de leur contexte.

#### **4. Le secret d'une approche plus ouverte et polyvalente face à la terminologie**

Persister à extraire les termes de leur contexte immédiat ou plus large conduirait non seulement à nier l'existence d'un discours spécialisé en réduisant l'activité à une liste de termes isolés, mais cela ne fournirait en rien la clé d'accès aux textes et discours qui permettent aux termes de vivre et de prendre leur pleine dimension. Il apparaît donc logique, et c'est à la fois un message et un appel, de réconcilier la terminologie avec le linguistique, d'une part, et avec la linguistique, d'autre part.

Pour ce qui concerne le linguistique, je reviendrai sur l'intérêt qu'il y a, pour quiconque mène une activité terminologique, à ne pas se limiter aux termes, mais à tenir compte de la phraséologie, c'est-à-dire à observer et relever les formulations privilégiées par l'usage dans la langue spécialisée, ces unités linguistiques qui interviennent le plus souvent dans l'environnement des termes pour former des groupes semi-figés. Une telle approche s'impose pour assurer aux usagers un meilleur contrôle de leur langue de travail, *a fortiori* lorsque ces usagers doivent s'exprimer dans une langue autre que leur langue maternelle. Il convient, par exemple, de s'intéresser aux adjectifs et aux verbes qui entretiennent des relations privilégiées avec les termes en contexte. Quelques exemples suffiront à donner une idée de ces formulations incontournables pour qui souhaite respecter l'usage : *to nurse infant industries*,

*to tame inflation, to impose punitive tariffs on goods..., to get a [stock exchange] listing.* Au passage, on notera les connotations métaphoriques des trois premiers exemples, connotations qui traduisent inévitablement une philosophie et une conception particulières de l'économie. Or, ces points sont importants car ils illustrent bien la nécessité d'une approche plus ouverte sur le discours en matière de néologie et de normalisation : la prise en compte, dès le départ, du réseau analogique, des connotations, des collocations possibles facilitera sans aucun doute l'intégration des termes dans un contexte donné et limitera le risque de rejet immédiat.

Le linguistique intervient également au niveau de la morphologie. Des néologismes de discours largement répandus comme *mergeritis* témoignent que la morphologie descriptive peut apporter une aide appréciable. Elle permet d'assurer une meilleure implantation des termes nouveaux et une plus grande clarté quant à leur sens. En effet, sur l'axe paradigmatique, on trouvera sans difficulté *otitis, appendicitis*. Le décryptage ne pose alors aucun problème puisque le suffixe « *itis* » est communément utilisé pour signifier une inflammation. Dans le contexte de la mondialisation où la concurrence est féroce, on fait aisément le rapprochement avec le climat fébrile qui pousse à créer des alliances et qui donne lieu à une vague de fusions dans le monde de la finance et des entreprises. Un phénomène analogue a conduit à l'apparition et au succès de termes tels que *spendaholics* et *creditaholics*, dont le sens se déduit naturellement de la formation à partir de *alcoholics*, en dépit de l'ajout de la voyelle épenthétique<sup>9</sup> « *a* ». Outre la morphologie, le linguistique intéresse la syntaxe et la façon dont les termes peuvent trouver leur place dans le discours. Il convient de relever toute construction spéciale, tout glissement de catégorie grammaticale, afin de les signaler aux futurs usagers qui devront les respecter, les intégrer à leur discours.

Enfin, il importe de mentionner le sentiment linguistique : en effet, dans tout échange, il y a un message à faire passer et ce message sera coloré diversement en fonction de la situation d'énonciation, de la sensibilité des acteurs qui se trouvent aux deux extrémités de la chaîne, et en fonction des diverses contraintes auxquelles chacun doit se plier. Assurément, que ce soit au niveau de la compréhension ou de la production d'un discours spécialisé, il y a nécessité à connaître le secret des conventions en vigueur, à être sensibilisé aux divers registres compatibles avec tel ou tel genre. Il est important de comprendre les mécanismes d'un discours savamment entouré de précautions discursives (Resche 2000b) afin de pouvoir aussi bien décoder le message d'autrui qu'entourer son propre discours des nuances appropriées.

Pour ce qui est de la linguistique, il semblerait qu'un rapprochement soit envisageable avec la terminologie puisque l'une des questions qui les a jusqu'alors séparées est précisément que la linguistique, considérant la langue comme un fait naturel, s'est attachée à fonder son analyse sur ce qui est, en partant de l'observation des formes existantes, alors que la terminologie, s'appuyant sur l'idée que les langues spécialisées relèvent d'un apprentissage conscient, a cherché à déterminer ce qui doit être. Ces positions ne pouvaient que conduire à deux approches diamétralement opposées, une approche descriptive pour la linguistique et une approche prescriptive pour la terminologie. Maintenant que le partage des connaissances n'intervient plus exclusivement lors d'échanges entre spécialistes mais implique également un discours à plusieurs niveaux de vulgarisation, la production écrite a été décuplée et on est en position de constituer de vastes *corpus* de discours spécialisés et de les analyser, ce qui permet de concevoir une terminologie linguistique, textuelle, approche qui aurait à gagner

---

<sup>9</sup> L'épenthèse consiste à intercaler dans une lexie un phonème dont la justification n'est pas étymologique. La présence de ce phonème intercalaire peut être due à une raison euphonique (c'est-à-dire au souci de faciliter la prononciation), à l'influence d'une analogie, [...] (Tournier 1991 : 68).

d'une collaboration des sémanticiens, des socio-linguistes, et, plus généralement, des spécialistes de linguistique.

Un second terrain d'entente porte sur la possibilité de nuancer la différence entre terme et mot, autre question qui divisait terminologie et linguistique. Sur ce vaste terrain d'investigations que sont les innombrables supports écrits, on recense, en effet, de plus en plus de termes spécialisés dans un environnement plus généraliste. Ce peut être le fait de spécialistes s'adressant à des semi-spécialistes dans un contexte pédagogique, ou de semi-spécialistes (journalistes spécialisés) s'adressant à des lecteurs plus ou moins avertis. Dès 1974, des études avaient établi que, pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs de dictionnaires, les lexicographes étaient amenés à s'intéresser davantage aux termes spécialisés : plus de 40% des entrées des grands dictionnaires étaient constituées de termes (Landau 1974 : 241). Devant cette entrée en force des termes spécialisés dans les informations destinées au citoyen moyen, on pourrait penser que de nombreux termes spécialisés n'ont plus de secret pour le grand public. Toutefois, on est conduit à se demander si ces termes sont compris de la même manière par un public de spécialistes et par un public beaucoup plus large, et s'ils ont la même valeur. Si l'on réfléchit un instant à un terme apparemment aussi banalisé que *investment*, on peut légitimement se demander si l'on peut encore parler de terme. Or, on s'aperçoit que l'usage qui en est fait dans le public ne correspond pas à la définition qui figure dans les manuels d'économie. Faut-il réserver à *investment*<sup>10</sup> le statut de terme uniquement lorsqu'il intervient dans un contexte spécialisé et convient-il alors d'envisager un statut de terme « déspecialisé » pour l'usage qui en est fait par l'homme de la rue ? La position théorique selon laquelle le terme, correspondant à une définition unique, était indépendant du contexte, caractéristique qui, entre autres, constituait un argument commode pour le différencier du mot de la langue générale, semble difficilement tenable. Des études récentes ont d'ailleurs posé la question de la différence entre termes et mots, en évoquant la possibilité de la « déterminologisation » de certains termes, de la notion de mots « candidats termes » et du voyage retour d'un terme passé dans la langue commune vers son domaine d'origine ou vers un domaine spécialisé, phénomène appelé « reterminologisation » (Meyer & Mackintosh 2000 : 205). La différence entre terme et mot est-elle aussi tranchée qu'on pouvait le penser et ne pourrait-on pas plutôt concevoir un *continuum* entre terme et mot, une dilution du sens du terme ou un resserrement du sens du mot au gré des allers et retours entre contextes spécialisés et langue générale ? Il suffit, par exemple, de considérer le terme *soft landing* qui parle nécessairement à chacun d'entre nous puisque nous avons tous fait l'expérience d'atterrissages réussis, tout en douceur, mais qui a infiltré la langue spécialisée économique : l'économie est alors comparée à un avion dont le moteur s'emballé, mais dont le pilote parvient à garder le contrôle au point que les mesures qu'il prend permettent d'éviter toute secousse dommageable<sup>11</sup>. L'idée de *continuum* est renforcée si l'on considère que la perception d'un vocable comme terme ou comme mot de la langue générale sera subjective, en fonction des locuteurs, et de leur degré de spécialisation. Un certain flottement semble inévitable. Enfin, les allers et retours entre discours spécialisé et langue

---

<sup>10</sup> « In everyday language 'investment' does not always have the same meaning as in economics. [...] The plain man speaks of 'investing' when he buys a piece of land, an old security, or any title to property. For economists these are clearly transfer items. What one man is buying, someone else is selling. There is net investment only when additional real capital is created. » (Samuelson: 196)

<sup>11</sup> *Soft landing* est bien un terme à « dimension variable », à en croire le flou qui l'entoure : « So as not to alarm their clients, economists are also swiftly redefining a 'soft landing'. A few months ago, this was widely viewed as growth of around 3%. Today, many economists, reluctant to admit they were wrong, are counting anything short of outright contraction as a soft landing. Shame on them: a slowdown in growth from a rate of 5% early last year to, say, zero this year would certainly feel like a hard landing. (*The Economist*, March 3<sup>rd</sup>, 2001, Don't mention the R-word)

générale exigent un suivi précis sur une période plus ou moins longue afin de rester en phase avec l'évolution des discours. L'ouverture de l'analyse sur l'axe diachronique apparaît alors nécessaire. Il convient de tenir compte de ces observations pour adapter l'approche de la terminologie aux nouvelles données. Il est évident que « la communication technoscientifique ne peut plus être assimilée à de simples échanges internationaux standardisés » et il devient « important de se pencher sur le sentiment linguistique et métalinguistique des locuteurs » (Béjoint & Thoiron 2000 : 14-15). En ce qui concerne tout particulièrement la science économique, qui ne peut ignorer la place importante occupée par l'élément humain, il semble difficile de faire abstraction du contexte discursif, social et culturel.

## **Conclusion**

Il ressort de cette étude que l'approche de la terminologie doit s'adapter aux changements qui transforment notre société à un rythme toujours plus rapide. Aujourd'hui, la terminologie s'intéresse également aux sciences sociales et ne peut être envisagée de la même façon qu'à l'époque où elle était conçue pour dénommer les parties d'une machine ou décrire des techniques précises. Les termes, dont la connaissance a souvent été considérée, à tort, comme suffisante pour travailler dans une spécialité donnée, ne sont pas systématiquement univoques et transparents, et, de toute façon, ils ne peuvent suffire à la communication, mais doivent être envisagés comme faisant partie d'un ensemble discursif dont il faut tenir compte. Dans la mesure où les domaines spécialisés se fertilisent les uns les autres et s'ouvrent à un public plus large, les ensembles de termes sont appelés à évoluer, donnant ainsi une impression de flottement et d'imprécision qui peut être déstabilisante au regard de l'idée que l'on se fait de terminologies nettement établies. Il est donc utile de partir de l'observation des textes où la langue se manifeste pour chercher à en comprendre les caractéristiques et à analyser comment les termes évoluent. Il ne faut pas oublier que les termes, outils de communication, ne sauraient échapper aux phénomènes qui marquent tout échange et ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les sciences « douces » : ils peuvent devenir outils de persuasion, voire de manipulation en véhiculant une conception particulière de la science en question, et revêtir un aspect culturel et social dont il faut être conscient. La rigueur reste, bien sûr, de mise, mais c'est le rigorisme qu'il faut éviter. De la même manière que les domaines s'enrichissent mutuellement, le travail en terminologie peut difficilement se passer de l'apport d'autres disciplines dont les théoriciens se sont efforcés, dans un premier temps, de se démarquer. C'est sans doute le secret d'une activité terminologique en phase avec son temps, et c'est un moyen de faire en sorte que les termes livrent le secret de leur face cachée.

## ***RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES***

**Auger, P.** (1994) « Implantabilité et acceptabilité terminologique : les aspects linguistiques d'une socioterminologie de la langue du travail », 47-57, *Terminologies Nouvelles* n°12, Rint (Réseau international de néologie et de terminologie), Bruxelles.

**Béjoint, H & Ph. Thoiron** (2000) « Le sens des termes » 1-19, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Cabré, M-T.** (1998) *La Terminologie*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa et Paris : Armand Colin.

**Depecker, L.** (2000) « Le signe entre signifié et concept », 86-126, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Felber, H.** (1987) *Manuel de terminologie*, Paris : Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture (Unesco) / Centre International d'Information pour la Terminologie (Infoterm).

**Gambier, Y.** (1991) « Présupposés de la terminologie : vers une remise en cause », 31-58, *Cahiers de linguistique sociale : terminologie et sociolinguistique* n°18, Rouen, CNRS 1164 SUDLA / Université de Rouen.

**Landau, S.** (1974) « Of Matters Lexicographical: Scientific and Technical Entries in American Dictionaries. » 241-244, *American Speech* 49/3-4.

**Meyer, I & K. Mackintosh** (2000) « L'étirement du sens terminologique ; aperçu du phénomène de la déterminologisation », 198-217, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Opitz, K.** (1983) « On Dictionaries for Special Registers: The Segmental Dictionary », 53-64, *Lexicography: Principles and Practice*, Hartmann, R.R.K. (Ed.), Londres : Academic Press.

**Resche, C.** (2000a) « An Approach to Interface Terminology: the Example of Environmental Economics in English as a Foreign Language », 628-645, *Meta* 44-4, Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

**Resche, C.** (2000b) « Hedging Across Genres: an Approach for Non-native Students of English for Economics », *Asp* 27/30.

**Sager, J. C.** (1981) « Criteria for Measuring the Functional Efficacy of Terms », 194-217, *Infoterm Series 6* Munich: K. G. Saur Verlag.

**Sager, J. C.** (2000) « Pour une approche fonctionnelle de la terminologie », 40-60, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Samuelson, P. A. and W. D. Nordhaus.** (1998) *Economics*. 16<sup>th</sup> edition, New York: McGraw-Hill.

**Slodzian, M.** (2000) « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens », 61-85, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Tournier, J.** (1991) *Structures lexicales de l'Anglais*, Paris : Nathan.

**Van Campenhoudt, M.** (2000) « De la lexicographie spécialisée à la terminographie : vers un 'métadictionnaire' ? », 127-152, *Le sens en terminologie*, dir. H. Béjoint et Ph. Thoiron, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

**Whewell, W** (1847, réimpression 1967) *The Philosophy of the Inductive Sciences Founded Upon Their History*, 2 vol., New York : Johnson Reprint Corp.

**Wiegandt, C.** (1995) « La terminologie en entreprise : coûts de production élevés et enjeux mal perçus », 17-19, *Terminologies Nouvelles* n°13, Rint (Réseau international de néologie et de terminologie), Bruxelles.